Ville de Bagnols-sur-Cèze Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

Délibération n° 2022-02-021 du Conseil municipal Séance du 02 février 2022

Date d'envoi des convocations et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 27 janvier 2022 Nombre de Conseillers municipaux : 33 Nombre de Conseillers municipaux présents : 23 Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 10 Nombre de Conseillers municipaux absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le 02 février à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison de l'entreprise – Zone de l'Euze sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves CHAPELET, Michèle FOND-THURIAL, Michel CEGIELSKI, Christine MUCCIO, Christian BAUME, Jennifer OBID, Jean Christian REY, Monique GRAZIANO-BAYLE, Philippe BERTHOMIEU, Justine ROUQUAIROL, Laurence SALINAS-MARTINEZ, Christian SUAU, Carine BOISSEL, Raymond MASSE, Mourad ABADLI, Nicole SAGE, Sylvain HILLE, Ali OUATIZERGA, Alain POMMIER, Olivier WIRY, Léopoldina MARQUES-**ROUX**, Thierry **VINCENT**, Audrey **BLANCHER**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime COUSTON procuration à J-Y CHAPELET, Sandrine ANGLEZAN procuration à J C REY, Anthony CELLIER procuration à P.BERTHOMIEU, Caroline LABOUEIBE procuration à J.OBID, Fatiha EL KHOTRI procuration à M.FOND-THURIAL, Catherine HERBET procuration à C.BAUME, Michel SELLENS procuration à C.SUAU, Corine MARTIN procuration à A.POMMIER, Pascale BORDES procuration à L. MARQUES ROUX, Jean-Louis MORELLI procuration à O.WIRY

Conseillers municipaux absents : aucun

Secrétaire de séance : Christine MUCCIO

Objet: Association «Ski-Club Bagnols Marcoule»: attribution d'une subvention

Vu la demande financière de l'association Ski-Club Bagnols Marcoule à la suite de sa bourse aux skis en novembre dernier,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Education, Sport et Culture,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1 500 € à l'association « Ski-Club Bagnols Marcoule »

Cette somme sera imputée sur le compte n° 6574-415 du budget en cours.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 02 février 2022.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture **Q 9 FEV.** 2022

Le 04 février 2022 et publié le Le Maire

Jean Yves CHAPELET

PRÉFECTURE DU GARD

- 8 FEV. 2022

Bureau du Courrier